

FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

BURUNDI La mesure de destruction des « constructions anarchiques » n'a pas touché les dignitaires et le parti au pouvoir

Rapport sur la gouvernance et les droits économiques et sociaux au Burundi

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	1
O.INTRODUCTION	1
I. UNE SITUATION SECURITAIRE ET SOCIO-POLITIQUE DE PANIQUE GENERALISEE	2
II. DES MESURES POLITIQUES INAPPLIQUEES, DES SPECULATIONS ECONOMIQUES ET	
UNE POURSUITE INQUIETANTE DE SPOLIATIONS ET DE DESTRUCTION DE PERMANEN	CES
DU PARTI CNL	4
II.1. La mesure de démolition des constructions anarchiques appliquée de manière discrimatoire	4
II.2. Mesure inappliquée de fixation des prix des cachiers à la veille de la rentrée scolaire	6
II.3. Des spéculations sur la production du maïs continuent	8
II.4. Pénuries spéculatives autour du carburant et conséquences sur les prix des autres biens et servi	ices8
II.5. Une nouvelle taxe routière dans un contexte de vestuté des routes qui endommagent les véhicu	ıles
	11
II.6. Le Secrétaire Général du parti au pouvoir spolie les maisons de « Maison Shalom » en provinc	ce
Ruyigi	12
II.7. Destruction de la permanence du parti CNL en commune Muhuta, province Rumonge	13
III. SANTE PUBLIQUE : UNE FORTE EXPLOSION DES CAS DE COVID-19 DANS UN	
CONTEXTE DE DISSIMULATION DES STATISTIQUES Y RELATIVES	14
III.1. Une forte explosion du covid-19 en Mairie de Bujumbura et dans les centres urbains des	
provinces de l'intérieur du pays	14
III.2. Des données dissimulées pour minimiser l'impact de la pandémie	15
IV. EDUCATION NATIONALE : DES DEFIS INSURMONTABLES, FRAUDES DANS LE	
RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS ET LA PROPAGATION DES ENSEIGNEMENTS	
DIVISIONNISTES PARMI LES ELEVES	17
IV.1. Des fraudes signalées dans les recrutements communaux des enseignants	17
IV.2. Une nouvelle rentrée scolaire sur fonds de beaucoup de défis	17
IV.3. Propagation de l'idéologie de haine politico-ethnique dans les écoles	19
IV.4. Un responsable collinaire du parti au pouvoir perturbe la quiétude des enseignants en commu	ne
Nyanza-Lac, province Makamba	19
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	20

0.INTRODUCTION

Les multiples attaques armées signalées dans certains coins du pays sont suivies par des arrestations massives visant les personnes suspectées de collaborer avec ces groupes. Ceci renforce la peur au sein de la population en proie à une persécution organisée depuis 2015 par les miliciens et certains membres des corps de défense et de sécurité.

Plus d'une année après l'accession au pouvoir du nouveau Président Evariste Ndayishimiye, une série de mesures politiques, les unes plus utiles que d'autres, ne cessent de tomber, mais celles qui nuisent aux intérêts du peuple sont les plus appliquées.

Après avoir présenté de manière succinte un contexte sécuritaire et socio-politique de panique généralisée dans le pays, le rapport de ce mois de septembre 2021 aborde différentes mesures prises par le nouveau pouvoir, dont notamment celle de destruction des constructions anarchiques qui est appliquée de manière discriminatoire. Il aborde également la mesure relative à la fixation des prix de certains produits et articles divers, ainsi que la collecte de la production de maïs qui est couverte de spéculations. Toujours au deuxième chapitre, le rapport dénonce des spéculations autour du carburant, la persistance des cas de spoliations de terres et autres biens, ainsi que la destruction de maisons pour cause d'intolérance politique dont le pouvoir CNDD-FDD est coupable.

Au niveau de la santé publique, nous revenons sur la pandémie du Covid-19 qui connaît pendant cette période une forte explosion alors que le Gouvernement n'a pas encore accepté de recevoir des doses de vaccins comme les autres pays.

En ce qui concèrne l'éducation nationale, les défis dans ce secteur ont dépassé les capacités de réponses du régime en place à Gitega. Le rapport rapporte une situation déplorable de manque d'enseignants et de bancs-pupitres, l'existence des classes trop nombreuses et difficilement encadrables, une litérie pitoyabledans les écoles à régime d'internat et une politisation dangeureuse du milieu scolaire burundais.

I. UNE SITUATION SECURITAIRE ET SOCIO-POLITIQUE DE PANIQUE GENERALISEE

Le contexte socio-politique et économique se déteriore au fur des années et s'accentue ces derniers temps. Hanté par une rébellion armée qui existerait, le pouvoir du CNDD-FDD se venge contre une partie de la population burundaise qu'il considère comme ennemi qui travaillerait pour le faire tomber. Il multiplie des actes de terreur et de répression aveugles. Les autorités publiques ont peur de perdre le pouvoir, tandis que la population elle, a, non seulement peur de la répression politique, mais aussi du Covid-19 qui continue à se propager.

Après le lancement de requettes, dans la nuit du 18 septembre 2021, sur l'Aéroport international Melchior Ndadaye de Bujumbura, attaque revendiquée par le mouvement rebelle RED- Tabara, la tension est montée d'un cran au Burundi. Le pouvoir CNDD-FDD active sa milice Imbonerakure dans tous les coins du pays pour « assurer la sécurité et mettre hors d'état de nuire toute opposition politique ». Pour y arriver, les jeunes Imbonerakure simulent des attaques à la grenade et des embuscades criminelles et attribuent ces dernières à la rébellion. Ainsi, ils procèdent à des arrestations, des emprisonnements, des enlèvements et des assassinats ciblés.

Dans la soirée du 19 septembre 2021, une grenade a explosé dans un bar se trouvant dans la capitale politique Gitega emportant au moins deux personnes et plusieurs autres blessées. Le lendemain, différentes explosions de grenades ont fait des dizaines de morts et blessés dans la capitale économique et dans différents coins du pays.

Sauf pour l'attaque sur l'Aéroport international de Bujumbura revendiquée par RED-Tabara, toutes ces autres attaques sont attribuées aux membres de la milice Imbonerakure. En témoignent des jeunes attrappés en flagrant délit de cette criminalité qui ont été victimes d'exécutions sommaires pour cacher la réalité sur ces attaques criminelles.

En province Bujumbura, un Imbonerakure de la commune Mutimbuzi, en zone Gatumba, le nommé Ndayiragije Nestor alias Rasta, a explosé, en date du 28 septembre 2021, une grenade dans une boutique se trouvant au chef-lieu de la zone Gatumba emportant au moins trois personnes dont son épouse. Pour tenter de cacher la verité autour de ce crime, la police a fusillé

ce malfaiteur, partant avec toutes les informations qui allaient aider dans la decouverte de la vérité sur ces attaques à la grenade.

Un autre jeune Imbonerakure, le nommé Dieudonné Habonimana a été attrappé le 27 septembre 2021 en flagrant délit de jet de grenade au quartrier Kizingwe-Bihara, zone Kanyosha, **en Mairie de Bujumbura**. Des agents de police et de renseignement burundais ont ordonné l'exécution du présumé auteur du crime avant qu'il ne donne toute la lumière sur l'attaque et les probables complices ou commanditaires.

En date du 29 septembre 2021, un enfant a été tué et deux autres blessés dans une exposion de grenade au domicile d'un jeune Imbonerakure, le prénommé Gérard, situé en zone Mitakataka, commune et **province Bubanza**. Le coupable a été arrêté par la police.

Le pouvoir a ensuite activé des mouvements de jeunes Imbonerakure pour tenter de contrôler tous les coins du pays. Il a renforcé le mouvement de rondes nocturnes partout dans le pays.

En province Kirundo, ces jeunes Imbonerakure ceinturent le centre ville composé de quartiers Rupfunda, Kavogero, Runanira, Murama, Nyange - Bushaza et Kanyinya. Des bistrots sont contrôlés avec rigueur et certaines personnes préfèrent aller se terrer chez eux pour éviter qu'il y ait des incidents causés par ces Imbonerakure. Ces derniers sont munis d'armes blanches, certains ayant même des fusils. La situation est la même dans toutes les provinces du pays où les jeunes Imbonerakure exécutent également des entrainements paramilitaires.

II. DES MESURES POLITIQUES INAPPLIQUEES, DES SPECULATIONS ECONOMIQUES ET UNE POURSUITE INQUIETANTE DE SPOLIATIONS ET DE DESTRUCTION DE PERMANENCES DU PARTI CNL

II.1. La mesure de démolition des constructions anarchiques appliquée de manière discrimatoire

La mesure de démolition des constructions anarchiques sur les routes a systématiquement touché la population burundaise à l'exception de certaines autorités publiques et les infrastructures appartenant au parti au pouvoir. Nous avons fait un petit tour dans certains quartriers de la Mairie de Bujumbura, où l'on observe en effet que la mesure n'a pas touché toutes les constructions anarchiques. Sur l'ancien boulevard du peuple Murundi, actuellement baptisée « Avenue Adolphe Nshimirimana », la mesure de respect des 6 m de part et d'autre de ce boulevard est respectée jusqu' en zone Bwiza. Elle n'a pas touché la permanance du parti CNDD –FDD dont la clôture est située à moins d'1m du boulevard, en zone urbaine de Ngagara. En évoluant sur la route Kanyoni au quartrier Cibitoke, beaucoup de maisons ont été effectivement détruites pour se conformer à la mesure.

Autour de la route goudronnée séparant les quartiers Cibitoke et Kinama, en commune Ntahangwa, au nord de la capitale économique Bujumbura, des monuments du parti au pouvoir construits à la jonction de cette route et l'avenue Adolphe Nshimirimana au quartier Bururi n'ont pas été touchés.

Sur l'avenue Buconyori, au boulevard Mwambutsa séparant les quartiers Kigobe et la zone Ngagara, seuls les monuments du parti au pouvoir restent construits dans les domaines de l'Etat. L'un se trouve sur l'arrêt bus communément appelé « ku mwembe », l'autre se trouve à la jonction de cette avenue Buconyori et le boulevard Mwambutsa juste près du bureau de la PAFE.

En province Mwaro, les fameuses permanences du parti CNDD-FDD qui grouillent partout dans des lieux publics, et surtout au bord de la Route Nationale, n'ont pas été touchées par la mesure, même si elles portent le signe de croix. Pourtant, les constructions avoisinantes appartenant à des citoyens ont été détruites à la première heure de l'exécution de la mesure.

En province Muramvya, les permanences et monuments du parti CNDD-FDD n'ont pas non plus été concernées par la mesure.



Permanences et monuments du parti CNDD-FDD sur la RN en commune et province Muramvya

II.2. Mesure inappliquée de fixation des prix des cachiers à la veille de la rentrée scolaire

La mesure du ministère du commerce, du transport, de l'industrie et du tourisme, qui fixe les prix des cahiers à la veille de la rentrée scolaire, n'a pas été respectée. Des commerçants précisent que les cahiers sont de plusieurs sortes et que les prix varient, selon la qualité, ce que le ministère n'a pas pris en compte en fixant les prix. Par ailleurs, à l'intérieur du pays comme en province Ngozi, les prix des cahiers sont de loin inférieurs aux prix fixés par le gouvernement. Un cahier de 100 feuilles, marque spéciale de bonne qualité coûte 1100 FBu, alors que le prix fixé par le gouvernement est de 1250FBu. Un cahier de 60 feuilles de la même qualité que le précédent s'achète à 700 FBu au lieu de 800FBu fixé par l'Etat. Un cahier de 48 feuilles coute 600FBu au lieu de 700 FBu, et celui de 36 feuilles 550FBu au lieu de 600 FBu.

Dans des coins les plus reculés du pays, des cahiers de qualité inférieure que les précédents coûtent beaucoup moins cher par rapport aux prix fixés par le Ministère, ce qui fait penser que la mesure cachait des spéculations de la part de certaines personnalités de l'Etat impliquées dans ce commerce de cahiers.

REPUBLIQUE DU BURUNDI

Bujumbura, le 18/8 2021



Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme

CABINET DU MINISTRE

Réf. N°750/12779CM/DGC/2021

COMMUNIQUE

Le Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme porte à la connaissance du public en général, et aux parents en particulier, que les prix plafonds pour l'achat des cahiers sont fixés comme suit :

1. En Mairie de BUJUMBURA

- -le cahier de 100 feuilles se vend à 1200 Fbu;
- le cahier de 60 feuilles se vend à 750 Fbu;
- le cahier de 48 feuilles se vend à 650 Fbu;
- le cahier de 36 feuilles se vend à 550 Fbu

2. A l'intérieur du pays

- le cahier de 100 feuilles se vend à 1250 Fbu;
- le cahier de 60 feuilles se vend à 800 Fbu;
- le cahier de 48 feuilles se vend à 700 Fbu;
- le cahier de 36 feuilles se vend 600 Fbu

Le Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme recommande à tous les commerçants concernés au respect de ces prix et met en garde toute personne voulant aller outre, que des mesures appropriées ont été prises pour lutter contre toute forme de spéculation.

LA MINISTRE DU COMMERCE, DU TRANSPORT, DE L'INDUSTRIS DU TOURISME

B.P. : 492 ; Tél :+257 22 22 5019/ +257 22 22 6317; Fax : +257 22 22 5595 site Web : www.mctit.gov.bi ; E-mail : mincommerce@mctit.gov.bi

II.3. Des spéculations sur la production du maïs continuent

Au moment où le Gouvernement a fixé le prix du kg de maïs à seulement 680FBu, les producteurs dénoncent une grave spéculation autour de ce produit. Les pouvoirs publics ont raflé la production nationale soi-disant pour sa bonne conservation dans des hangars de stockage. Quelques temps après, ce maïs a été versé sur le marché et les consommateurs sont dépassés par le prix de vente qui en est aujourd'hui à au moins 1080 FBu, soit une augmentation de plus de 62% par rapport au prix au producteur fixé à 680 FBu. Contactés, les commerçants affirment qu'ils achètent le kg de maïs à 970 FBu. L'Etat du Burundi n'a pas pu faire respecter la mesure prise pour stabiliser et contrôler le prix de la production du maîs. Malgré cette situation, la mesure d'interdiction d'importation du maïs reste en vigueur.

II.4. Pénuries spéculatives autour du carburant et conséquences sur les prix des autres biens et services

Au cours de cette période du rapport, des pénuries et des spéculations autour du carburant ont été observées partout dans le pays.

Des employés dont le gérant, le pompiste et la sentinelle de la station-service « Burundi Petrol Product », agence Gitega, appartenant à l'ancien Vice-Président de la République, Gabriel Ntisezerana, ont été sanctionnés en date du 23 septembre 2021 pour atteinte au bon fonctionnement de l'économie nationale en dissimulant le carburant en vue d'aller le vendre frauduleusement.



Photo de vehicules remplis de bidons d'essence saisis par la police

Des véhicules de police ont saisi les bidons d'essence d'environ 1000 litres au moment où le service comptable de la commune Gitega a infligé à la société une amende de 3 millions de francs burundais.

REPUBLIQUE DU BURUNDI
Commune de
QUITTANCE NE. 05.95.54
Frs
Reçu de M : STATION IMF COMPANY Nahawe na : R.C. 08164 G17EGA. la somme de : GNPP)
amafranga I NOLA MULLIONS de franco
Pour République Sprantion
ya & Connection E Le 23 1.09 120.21
Sceau de la commune Le Comptable Commune Le Co
Obdigatoire (Nom et Signature) + WDAYISABA GOLHLON
(aduras

Photo d'une quittance pour paiement de l'amende délivrée à la station-service prise en fragrant délit de fraude

Dans un communiqué sorti le même jour par le Député Gabriel Ntisezerana, le Directeur Général-adjoint de la société BUPP a accusé ses employés d'être responsables de la spéculation et a rejetté la responsabilité des propriétaires de la société.

Les conséquences de cette pénurie et de ces spéculations ont évidemment été énormes notamment sur les prix de transport et des denrhées alimentaires sur les marchés.

En Mairie de Bujumbura, les prix de certains produits alimentaires ont augmenté de 50 à 400FBu.

Dans un laps de temps, le prix du kg de haricot qui coûtait 1200FBu est monté à 1250FBu. Le kg de riz qui coûtait 1650 FBu est allé à 1700FBu. L'huile de palme qui avant coûtait 4400FBu revenait à 4800FBu. Le ticket initial de transport de la capitale économique vers l'intérieur du pays a été rehaussé d'au moins 1000FBu.

En province Muyinga, les chauffeurs des vehivule de transport en commun de marque Hiace et Probox ont doublé voire triplé le coût du ticket de transport. Par exemple, le trajet Gasorwe-Muyinga qui se payait à 1500 FBu est passé entre 2500 et 3000 FBU. Le ticket de transport pour le tronçon Muyinga — Kobero a doublé ou triplé suivant la volonté du chauffeur, passant de 1000FBu à 2000 ou 3000FBu. Pour le transport rémunéré sur moto, le prix est passé du simple au double. Pour une simple course de 500 FBU, le coût est passé à 1000 FBU.

En province Cankuzo, des pompistes en complicité avec des policiers et des Imbonerakure détournaient des bidons d'essence et de mazout pour aller les vendre au marché noir.

En province Mwaro, le ticket de transport à moto avait doublé, une distance parcourue à 2000FBu revenait à 4000FBu au moment où le litre et démie d'essence coutait entre 6000FBu et 7000FBu. De Mwaro à Fota, le ticket est passé de 2500FBu à 4000FBu. De Mwaro à Bugera, en commune Ndava, il est passé de 5000FBu à 6000FBu.

En province Cibitoke, le prix d'un litre d'essence ou du gasoil est passé du simple au double, allant jusqu'à 6000FBu. Dans certaines stations-services, des policiers y faisaient la loi exigeant des pots de vin pour avoir des facilités à obtenir quelques litres, au moment où des quantités non négligeables étaient transportées dans des bidons pour approvisionner le marché noir.

II.5. Une nouvelle taxe routière dans un contexte de vestuté des routes qui endommagent les véhicules

Une nouvelle taxe routière a été introduite dans la loi fiscale. L'annonce a été faite par l'Office Burundais des Recettes. Les véhicules travaillant dans le secteur du transport remunéré paieront une somme forfaitaire de 100 mille francs. Les motocyclettes 10 mille francs, les véhicules destinés aux affaires et promenades 50 mille francs burundais par an. Tous les engins roulants devront payer cette taxe avant le 31 octobre de chaque année. Passé ce délai, les propriétaires se verront infliger une amende allant jusuqu'à 50% de la taxe.

La réaction des transporteurs ne s'est pas faite attendre. Charles Ntirampeba, secrétaire exécutif de l'ATRAPRABU a indiqué que cette taxe routière vient empirer la situation dans le secteur du transport qui était déjà agonisant. Le parc automobile se trouvant dans le transport remunéré est très vetuste. Les transporteurs ne peuvent pas acheter des véhicules neufs à cause du manque de devises. Les pièces de rechange coûtent très chères. Ensuite, les propriétaires des véhicules travaillent à perte, dans la mesure où ils doivent payer beaucoup de taxes à la fois. Il précise aussi qu'avec l'ancienne loi fiscale, le contrôle technique était à 20000FBu, alors qu'il en est actuellemt à 100 mille pour un simple véhicule. Le prix pour l'autorisation de transport était de 2000 francs burundais pour une période de trois mois. Actuellement, ce même document est acheté à 10 mille francs pour la même période.

Le secrétaire exécutif de l'Association des Transporteurs du Burundi (ATRABU), regrette que ces mesures soint prises sans consulter les propriétaires des véhicules. Il demande la tenue d'une réunion regroupant tous les intervenants dans le secteur du transport remunéré pour qu'une solution concertée soit trouvée au lieu d'imposer des nouvelles redevances alors qu'ils ne sont plus capables de payer même les anciennes.

Par ailleurs, l'état des routes est alarmant aussi bien en Mairie de Bujumbura qu'à l'intérieur du pays. Les transporteurs ne cessent de demander la réhabilitation de ces routes à l'origine des plusieures pannes et réparations répétitives qui impliquent d'énormes dépenses.

En Mairie de Bujumbura, la première route à être endommagée est celle communément appelée avenue « Adolphe Nshimirimana » qui relie le centre ville et le quartier Mutakura au nord de la capitale. Au sud, c'est la route centre ville- Kanyosha- Ruziba. Les deux principales artères routières sont en mauvais état à tel point qu'il est difficile de savoir si elles avaient été goudronnées ou pas.

A l'intérieur du pays, la Route Nationale Bujumbura- Rumonge et Makamba est endommagée à plusieurs endroits. Les travaux d'aménagement n'ont toujours pas commencé malgré les promesses de réhabilitation du Gouvernement. La route Bujumbura -Bubanza se trouve aussi en mauvais état. Certains transporteurs contactés disent qu'en plus des redevances qu'ils ne cessent de payer, ils ajoutent beaucoup de dépenses pour la réparation des véhicules souvent endommagés par l'état déplorable des routes.

II.6. Le Secrétaire Général du parti au pouvoir spolie les maisons de « Maison Shalom » en province Ruyigi

Révérien Ndikuriyo, Secrétaire Général du parti CNDD-FDD a décidé d'occuper de force les locaux de l'association humanitaire « Maison Shalom » appartenant à Marguérite Barankitse, en exil depuis 2015.

Depuis le 15 septembre 2021, les activités de la Fondation Pax Burundi, présidée par le responsable en chef du parti au pouvoir sont hébérgées dans les locaux de « Maison Shalom », sans l'autorisation de sa propriétaire. Cette dernière a réagi de vive voix pour décrier et s'inscrire en faux contre l'occupation illégale des locaux de son œuvre caritative. Quelques jours après la sortie médiatique de Marguerite Barankitse, la lauréate du Prix Aurora 2016 a été citée par le Procureur Général de la République comme étant l'un des cerveaux d'une « bande de terroristes » à la tête des attaques criminelles qui venaient d'endeuiller le Burundi entre le 19 et le 20 septembre 2021.

II.7. Destruction de la permanence du parti CNL en commune Muhuta, province Rumonge

La permanence du parti de l'opposition « Congrès National pour la Liberté » (CNL) située sur la colline Buyenzi, zone et commune Muhuta a été, pour la nième fois détruite dans la nuit du 19 septembre 2021. L'administration locale ne fait rien pour sanctionner les auteurs, pourtant bien identifiés et dénoncés par les victimes. Des actes pareils sont signalés pendant cette période dans la province Ruyigi.



Photo de la **p**ermanence du parti CNL détruite

III. SANTE PUBLIQUE: UNE FORTE EXPLOSION DES CAS DE COVID-19 DANS UN CONTEXTE DE DISSIMULATION DES STATISTIQUES Y RELATIVES

III.1. Une forte explosion du covid-19 en Mairie de Bujumbura et dans les centres urbains des provinces de l'intérieur du pays

La situation épidémiologique de la pandémie au cours du mois de septembre 2021 a été marquée par une forte explosion des cas positifs de Covid-19 en Mairie de Bujumbura et dans les centres urbains de l'intérieur du pays. Le Ministre Thadée Ndikumana, en charge de la santé nationale, a déclaré au milieu du mois de septembre 2021, que les données hebdomadaires des deux premières semaines du mois de septembre 2021 confirmaient la tendance à la hausse du taux de positivité qui est passé de 3 à 5 % en Mairie de Bujumbura et à l'intérieur du pays. Cette situation est due au manque de rigueur du Gouvernement du Burundi dans le respect des mesures barrières et dans le mauvais encadrement des personnes testées positives. Les personnes testées positives continuent à se mouvoir dans les lieux publics, favorisant ainsi la propagation de la pandémie.

Pour faire face à l'explosion de la pandémie, le gouvernement s'est contenté de réduire les fêtes et événements non essentiels sans renforcer les mesures barrières, ce qui ne diminue en rien la pandémie. Une campagne de dépistage massif des enseignants et élèves des écoles à régime d'internat a commencé dès vendredi 10 septembre 2021 pour se clôturer le 14 septembre 2021, mais cela n'a pas empêché que la pandémie explose fortement dans les écoles.

En province Muyinga, les quartiers Swahili, Gasenyi et Kibogoye et les collines proches du centre urbain à savoir Mukoni, Cibari et Kwibuye sont les plus menacés où les patients de le covid-19 sont en nombre extrêmement élevé. Le pire est que tous les patients sont envoyés chezeux pour se prendre en charge, déplore un fonctionnaire de Muyinga qui venait de passer deux semaines chez- lui à cause du virus.

Cette maladie, selon lui, se propage à grande vitesse car les autorités administratives et sanitaires ne font pas assez pour lutter contre cette pandémie. Les mesures barrières sont presque oubliées ou négligées. Aucune autorité ne porte de masque pour donner le modèle. Les gens se moquent du lavage des mains avant d'entrer dans les lieux publics.

Au quartier Swahili et dans les milieux ruraux proches du centre urbain comme Kwibuye et Cibari, des patients de covid-19 circulent aisément alors qu'ils ont été testés positifs, ajoute notre témoin. Nos sources à l'hôpital nous font savoir également qu'il existe un manque criant de médicaments contre le covid-19 dont la chloroquine.

En province Cibitoke, une centaine de personnes était testées positives au Covid-19 au chef-lieu de la province dans un espace de temps d'une semaine. En date du 16 septembre 2021, au moins trente six personnes se trouvaient au centre de la quarantaine de l'hôpital Cibitoke et une soixantaine d'autres étaient confinées chez eux au chef-lieu de la province Cibitoke. Une source médicale faisait savoir qu'il y avait une rupture de médicaments mais qu'il y avait un espoir d'approvisionnement. Les patients en confinément à leurs domiciles se lamentaient de ne pas avoir de suivi médical. « Notre ménage a été testé positif, mais nous ne voyons même pas d'infirmiers venir nous rendre visite », raconte une Maman avec 8 enfants testés positifs au covid-19. Le médecin provincial de Cibitoke confirmait cette situation et reconnaissait une rupture de stocks des médicaments contre la pandémie.

III.2. Des données dissimulées pour minimiser l'impact de la pandémie

Selon le rapport officiel sur la situation du Covid- 19 sorti le 13 septembre 2021, pendant les deux premières semaines du mois de septembre 2021, 3 personnes uniquement avait été testées positives sur 376 personnes testées en province Rumonge, et 6 cas testés positifs sur 372 personnes testées en province Bururi.

Des sources proches des hôpitaux de **Rumonge et Bururi** disent que ces effectifs sont manipulés pour cacher la réalité sur la situation épidemiologique de cette pandémie.

A l'hôpital de Bururi, des sources médicales révélaient plus de 80 personnes testées positives au cours des deux premières semaines de ce mois.

Les mêmes sources affirmaient que beaucoup de personnes étaient confinées chez -elles du fait qu'il n'y avait plus de chambres destinées au traitement des cas de covid dans cet hôpital.

À l'hôpital Rumonge, le rapport faisait état de 376 personnes testées dont 3 cas qui se sont révélés positifs. Des sources proches de l'hôpital affirment que ces chiffres ne sont pas réalistes car, au début du mois de septembre, des sources médicales avaient reporté 9 cas positifs testées respectivement à l'hôpital Rumonge, à l'agence Leo Econet, à la COOPEC Rumonge et à la microfinance Ishaka de Rumonge dont un cas de décès enregistré au courant de la semaine du 13 septembre 2021. Les sources médicales contactées disent que ce cas de décès n'a été signalé nulle part alors que le patient a été d'abord hospitalisé à l'hôpital de Rumonge avant d'être transféré à la clinique Prince Louis Rwagasore où il est décédé le 8 séptembre 2021.

La dissimulation des cas de Covid est une manière de cacher la réalité sur la situation du covid au Burundi alors que la pandémie ne cesse de faire des victimes.

Des habitants du chef -lieu de la province Rumonge où se trouve de nombreuses personnes contaminées affirment que les autorités sanitaires de l'hôpital Rumonge ne facilitent pas la tache aux personnes présentant des signes à se faire dépister. Des frais de consultation constituent un préalable pour avoir droit au test de covid dans cet hopital et s'élèvent à 6500FBu. Des patients qui présentent des signes ou symptômes assimulables au covid regrettent de ne pas avoir de facilité pour se faire dépister.

Les autorités sanitaires de **la province Bujumbura** ne communiquent pas non plus les vrais chiffres sur l'évolution de la pandémie dans leur province. .

A l'hôpital Rushubi, en commune Isare, plus de 215 personnes ont été testées positives dont 85 hospitalisées, d'autres étaient confinées à leurs domiciles. Dans le district sanitaire de Kabezi, plus de 120 personnes ont été testées positives dont 30 hospitalisées et d'autres confinées dans leurs familles. A l'hôpital Rwibaga, 180 personnes ont été testées positives, 52 hospitalisées dont 12 en état très critique.

Les médecins et infirmiers signalaient un manque criant de médicaments et de matériels nécessaires pour le personnel soignant pour faire face à ce fléau.

IV. EDUCATION NATIONALE: DES DEFIS INSURMONTABLES, FRAUDES DANS LE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS ET LA PROPAGATION DES ENSEIGNEMENTS DIVISIONNISTES PARMI LES ELEVES.

IV.1. Des fraudes signalées dans les recrutements communaux des enseignants

Dans notre précédent rapport, nous avions signalé des inquiétudes face aux recrutements communaux d'au moins 1000 enseignants au niveau national. Des Directeurs Communaux de l'Enseignament ont rivalisé d'ardeur dans les fraudes pour placer les leurs dans le mépris total des compétences professionnelles des candidats. Dans certaines communes, des candiats lésés ont crié à l'injustice et le Ministère en charge de l'éducation a suspendu certains Directeurs communaux coupables de fraude dans ce recrutement.

Deux Directeurs Communaux de l'Enseignement des communaux Bugabira, Vumbi et le chef du bureau provincial de l'inspection de la DPE Kirundo ont été suspendus lundi le 20 septembre 2021. Le Ministre de l'éducation nationale et de la recherche scientifique a aussi démis de leurs fonctions le directeur communal de Mwumba en province Ngozi, le directeur communal de Muramvya et deux Directeurs des Lycées communaux de Kiganda et Murago en commune Kiganda et province Muramvya.

En réalité, presque toutes les autorités scolaires de l'enseignement au niveau local ont triché car ils ont agi sous la pression du parti au pouvoir qui avait des candidats parmi ses fidèles qu'il fallait caser.

IV.2. Une nouvelle rentrée scolaire sur fonds de beaucoup de défis

La nouvelle année scolaire 2021- 2022 a débuté ce 13 septembre 2021 sur fonds de nombreux défis. L'insuffisance des enseignants, les classes trop nombreuses, le manque de bancs- pupitres et de matelas dans les internats sont certains des défis majeurs que le Gouvernement du Burundi se doit de résoudre. A titre d'illustration, la classe de la première année à l'ECOFO Nyamugari 1, commune Ruhororo, province Ngozi compte 93 écoliers.

La deuxième année B de l'Ecole Fondamentale Gatukuza, commune Bukeye, province Muramvya, compte 83 écoliers et ne dispose que de 17 bancs pupitres. Il en est de même pour l'Ecole Fondamentale de Buhorwa où la 3ème année compte 78 écoliers avec 18 bancs- pupitres seulement.

Pour l'insuffisance d'enseignants, les écoles continuent de recruter des enseignants vacataires pour voir comment faire face à ce problème, par conséquent de demander des contributions financières aux parents pour pouvoir payer ces enseignants. La question de la transparence dans la gestion de ces fonds collectés se pose toujours dans beaucoup d'écoles.

Les écoles à régime d'internat accusent un manque criant de matelas et de bancs pupitres. Un élève qui reprend l'année ou qui vient chercher une place de réintégration ou de transfert est accueilli après avoir acheté un banc pupitre et un matelas non récupérable au moment de quitter l'école. Ces objets deviennent des propriétés de l'école. Un banc pupitre coute 35000FBu et deux élèves achètent un seul banc. Un lourd fardeau pour les parents en plus des cahiers, du minerval, des uniformes, ...

A l'ITAB Gihanga, en province Bubanza, le stock de matelas comptait 48 morceaux où les élèves étaient appelés à se servir. Les élèves internes qui en ont les moyens préfèrent laisser ces morceaux et s'acheter des matelas pour pouvoir dormir décemment.



Photo des morceaux de matelas dans le stock de l'ITABU Gihanga

A l'ITAB Bubanza, l'école ne disposait que de 21 matelas usés pour plus de 1000 élèves. Tous les élèves étaient ainsi appelés à apporter des matelas à la rentrée scolaire. Au lycée Bubanza, l'école disposait seulement de 6 matelas en bon état pour plus de 200 élèves internes.

IV.3. Propagation de l'idéologie de haine politico-ethnique dans les écoles

Des autorités scolaires mal intentionnées n'hésitent pas à inoculer dans les cœurs encore tendres des eleves, des enseignements divisionistes sur base politico-ethnique. Ainsi, les écoles fondamentales et lycées communaux de la province Rumonge contraignent leurs élèves à adhérer au parti CNDD- FDD pour mériter le titre de représentant d'autres élèves. Au lieu de laisser les élèves choisir librement leurs délégués, des directeurs mettent en avant des critères politico-ethniques à la surprise de leurs éduqués, et en violation flagrante des règlements scolaires qui interdisent la politisation du milieu scolaire.

En outre, différentes réunions politiques sont organisées dans différents établissements pour imprégner les élèves de l'idéologie du parti au pouvoir. Aussi, ces mauvais éducateurs n'hésitent pas à jour sur la corde ethnique, car actuellement plus sensible au Burundi que jamais.

Une alerte est lancée aux autorités du pays spécialement celles ayant l'enseignement dans leurs attributions pour mettre fin à ces enseignements de haine au risque de replonger le pays dans une nouvelle guerre fratricide. Les auteurs de ces propos divisionnistes n'ont pas de place dans l'éducation de la jeunesse burundaise. Leurs places se trouvent plutôt dans les maisons de correction pour protéger l'avenir des enfants et de la Nation toute entière.

IV.4. Un responsable collinaire du parti au pouvoir perturbe la quiétude des enseignants en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Le prénommé Juma, responsable du CNDD-FDD sur la colline Ruvumera, commune Nyanza-Lac est accusé de prersécuter des enseignants de l'ECOFO Ruvumera en les empêchant d'accéder aux homes de l'école depuis le début de cette année scolaire. Il aurait ainsi cadenassé les portes de ces homes ordonnant aux occupants d'adhérer au CNDD-FDD ou d'aller enseigner sur leurs collines d'origine. Un des enseignants de cette école connu sous le prénom d'Egide a été arrêté la soirée de mercredi 15 septembre 2021 par un policier se trouvant sur la position de la zone Muyange. La victime a passé la nuit au cachot de cette position policière. Des responsables du parti au pouvoir veulent que ces enseignants soient remplacés par des natifs de la colline. Le Directeur Communal de l'Education à Nyanza-lac est arrivé sur les lieux pour tranquiliser ces enseignants qui travaillent dans des conditions de peur panique.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Plusieurs mesures prises par les autorités n'ont pas de base légale précise. Ces mesures sont appliquées différemment selon la nature de l'objet visé ou le profil du propriétaire. Le cas le plus illustratif c'est la démolition des « constructions anarchiques » qui a systématiquement épargné les constructions du parti au pouvoir. La spolitation des édifices de l'ONG maison Shalom montre à suffisance l'agenda de certains responsables politiques et administratifs. Ces mesures créent un sentiment généralisé d'injustice, de désespoir et de révolte. Les attaques armées sèment l'insécurité et la terreur dans la population surtout qu'elles visent souvent des objectifs civils. Ainsi, leurs auteurs commettent des violations des droits de l'homme, autant que le gouvernement qu'ils combattent.

Compte tenu de tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au Gouvernement du Burundi:

- ➤ De mettre un terme à la répression aveugle et aux crimes de sang qui perturbent l'activité économique et endeuillent quotidiennement le pays, le privant des éléments de sa population active ;
- ➤ De combattre énergiquement les crimes et spéculations économiques, les spoliations des terres et autres biens ainsi que les destructions des maisons pour cause d'intolérance politique ;
- De mettre fin à la pratique de deux poids deux mesures dans l'application des mesures politiques et administratives en l'occurence la destruction des « constructions anarchiques » appliquée de manière discriminatoire ;
- ➤ De lancer une campagne de vaccination contre le Covid-19;

➤ De remettre de l'ordre dans le système éducatif burundais en sanctionnant sévèrement les fraudes et la propagation des enseignements de haine politico-ethnique, et en y investissant des moyens suffisants pour faire face aux différents et nombreux défis qui minent ce secteur.

Aux bélligérants :

> D'éviter des attaques contre la population civile qui ne participe pas à la guerre et qui vaque paisiblement aux activités de survie.